

RECAPTITULATIF DES PRESTATIONS (Abonnement)

Annexe: 1

RENSEIGNEMENT CLIENT

DENOMINATION:

Adresse:

Code Postal: Ville :

Tel : Portable :

E-mail: N°Syndicat:

SIRET Code NAF:

EQUIPEMENTS & SERVICES

OUTILS

- | | | PRIX T.T.C |
|--|--------------------------|---|
| - Lecteur Carte en Puce Conducteur : | <input type="checkbox"/> | - Achat <input type="text" value="25,00 €"/> |
| | <input type="checkbox"/> | - Location / Mois <input type="text" value="1,50 €"/> |
| - Lecteur Chronotachygraphe (Vehicule) | <input type="checkbox"/> | - Location / Utilisations <input type="text" value="5,00 €"/> |
| - Envoie des Disques + Tickets via: Mail si – 25 Documents ou Courrier si + 25 Documents | | <input checked="" type="checkbox"/> |

LOGICIELS

- | | | PRIX T.T.C |
|--|-------------------------------------|--|
| - Logiciel: Transfère, Visualisation et Impression | <input checked="" type="checkbox"/> | - Location / Mois <input type="text" value="10,00 €"/> |
| - Taxe: Par Conducteurs et par Mois à compté de 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | - Par Mois <input type="text" value="1,00 €"/> |

PRESTATIONS DE SERVICES

- | | | PRIX T.T.C |
|--|-------------------------------------|--|
| - Analyse des Disques Ou Tickets | <input checked="" type="checkbox"/> | - Par Document <input type="text" value="0,30 €"/> |
| - Relevé Calcule des Heures (Temps Routiers) | <input type="checkbox"/> | - Par Mois <input type="text" value="1,00 €"/> |
| - Relevé Calcule des Indemnités de Déplacement | <input type="checkbox"/> | - Par Mois <input type="text" value="2,00 €"/> |
| - Relevé Synthèse des infractions | <input type="checkbox"/> | - Par Mois <input type="text" value="1,10 €"/> |
| - Relevé Détail des Activités Journalières | <input type="checkbox"/> | - Par Mois <input type="text" value="1,30 €"/> |
| - Relevé Prépaye: Heures Supp + Nuit + R.C | <input type="checkbox"/> | - Par Mois <input type="text" value="1,50 €"/> |

- Date et Signature

Conditions Générales

Les services proposés par **N.B.C Production 31** sont destinés à tous organisations et professionnel qui désirent effectuer la collecte des fichiers C1B et VIB, le traitement et contrôle des temps Routier. Pour proposons donc des outils et prestations de services pour véhicule chronotachygraphe et la gestion sociale des conducteurs routier, PL et SPL conduisant un véhicule de plus de 3.5 tonnes et / ou de voyageurs de plus de 9 places. (*Cartes Conducteurs, Disques , Ticket, Chronotachygraphe Numérique véhicules*)

ARTICLE 1 - Engagement à l'inscription

Sont considérés réellement abonnée tous organismes qui nous feront parvenir leur dossier complet datée et signé.

Vous vous engagez donc à accepter nos services pendant toute la durée de votre abonnement, et à régler toutes les factures d'équipement ou prestations de services fournis par la NBC Production 31.

ARTICLE 2 – Logiciel et Outils

Le société peut mettre à disposition du client:

- 1 ou plusieurs lecteur de carte à puce pour PC branchement USB.

A l'unité ce matériel est proposé à l'achat pour 25 € ou en location pour un tarif mensuel de 1,00 € par mois. Une caution de 30€ est appliquée en cas de panne ou de détérioration. Il permet la lecture de toutes cartes conducteur.

- 1 clef USB Siemens VDO/Downlodkey.

A l'unité disponible à l'achat pour 259 € ou en location pour un tarif mensuel de 24.75 € ou occasionnel de 2 €. Une caution de 259€ est appliquée en cas de panne ou de détérioration .il permet la lecture de toutes cartes conducteur et tous chronotachygraphe numérique véhicules.

- 1 logiciel de Transfère.

Cet outil est en location pour un tarif de 2 € par mois. Il assure le transfert sécurisé des données récupérées de la carte conducteur à nos serveurs pour l'archivage légal.

- 1 logiciel de Visualisation et impression activités figurant sur tous les documents d'enregistrement des temps routier que vous nous aurez fournis. Il est proposé à la location pour 8 € par mois.

ARTICLE 3 : Durée de l'abonnement

Le abonnement est souscrit pour une durée de 12 mois.

La société NBC production 31 accord au clients un délais de rétractation de 2 mois suivant la signature du présent contrat.

Par la suite, un document de renouvellement ou de résiliation d'abonnement vous est transmis 2 mois avant la fin de votre engagement. (annex3) Sans retour du document par vos soins avant la date d'échéance, le renouvellement sera considéré comme accepté pour une durée de 6 mois.

ARTICLE 4 - Paiement et conditions de paiement

4-1: Le prix des prestations est exprimé en Euros et est mentionné en HORS TAXE il y donc compris le taux de la TVA en vigueur (19.6 %). Tous changements du taux légal de **T.V.A** sera automatiquement répercuté sur le prix des services, à la date stipulée par le décret d'application.

4-2: Le client devra effectuer le règlement des prestations soit par chèque envoyé avant date d'échéance ou prélèvement à échéance, (Si annexe 2 remplie et signé). La société NBC Production 31 se réserve le droit de suspendre toutes prestations en cas de non-paiement sans délais préalable.

ARTICLE 5 : Clause pénale et résolutoire

5-1: Le défaut de paiement total ou partiel de la prestation à sa date d'exigibilité entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'allocation au prestataire d'une pénalité de retard d'un taux d'intérêt de 3% .

Cette pénalité est calculée sur l'intégralité des sommes TTC restantes dues. Elle court à compter de la date d'échéance du prix de la prestation effectuée jusqu'à son paiement total.

5-2: Si dans les 60 jours suivants la mise en oeuvre de l'article « 5-1 », le client n'a toujours pas acquitté la somme due au titre des prestations effectuées par la société NBC Production 31, le service sera résolu de plein droit, sans autre formalité.

En outre, la société NBC Production 31 se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts au client défaillant. L'existence de la présente clause n'interdit pas à la société de renoncer au bénéfice de celle-ci et de demander le paiement du prix. Si les parties ne parviennent pas à régler tous litiges relatifs au présent dossier dans les 30 jours suivant la notification écrite adressée au clients concernant ledit litige, ce dernier sera réglé par le tribunal compétent.

Annexe faisant partie intégrante du présent contrat :Récapitulatif des choix des prestations. Annexe 1+ Demande de prélèvement
Annexe 2 + Renouvellement de Contrat Annexe 3.

(Date et Signature précédés des mentions «lu et approuvé»)

Annexe 2

AUTORISATION DE PRELEVEMENT J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur le prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'EMETTEUR

547210

**NOM ET ADRESSE DE FACTURATION
DU DEBITEUR**

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

SARL N.B.C PRODUCTION 31
14 rue Charles BEAUDELAIRE
31150 BRUGUIERES

COMPTE A DEBITER

**NOM ET ADRESSE de l'établissement Teneur du
Compte à débiter**

Code Etbs	Code Guichet	N° de compte	Clé R.I.B.

Date :
Signature

Prière de remettre cet imprimé à votre conseiller clientèle lors du dépôt de votre dossier de souscription, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) ou postal (R.I.P.) ou de caisse d'épargne (R.I.C.E)

DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

**NOM ET ADRESSE DE FACTURATION DU
DEBITEUR**

**NOM ET ADRESSE
de l'établissement Teneur du Compte à débiter**

COMPTE A DEBITER

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

Code Etbs	Code Guichet	N° de compte	Clé R.I.B.

Date :
Signature:

SARL N.B.C PRODUCTION 31
14 rue Charles BEAUDELAIRE
31150 BRUGUIERES

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 88-10 du 1/4/80 de la Commission Nationale de l'informatique.